

# Maladies à déclaration obligatoire chez les animaux

Règlement de l'Ontario 557 (maladies transmissibles - dispositions générales) adopté en vertu de la Loi sur la protection et la promotion de la santé



**Public Health  
Santé publique**  
SUDBURY & DISTRICTS

Division de la protection de la santé  
1300, rue Paris, Sudbury ON P3E 3A3  
Tél: 705.522.9200, poste 464  
Télec.: 705.677.9618  
Courriel: [Health\\_Protection@phsd.ca](mailto:Health_Protection@phsd.ca)

## Renseignements sur la personne à qui appartient l'animal

Nom légal de la personne possédant l'animal:  Pronoms: \_\_\_\_\_

Nom choisi de la personne possédant l'animal (s'il diffère du nom légal): \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité ou ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone (domicile) : \_\_\_\_\_ Téléphone (travail) : \_\_\_\_\_

## Renseignements sur l'animal

Emplacement de l'animal : \_\_\_\_\_

Date de début des signes cliniques chez l'animal : \_\_\_\_\_

État de santé actuel de l'animal : \_\_\_\_\_

## Résultats d'analyse reçus ou à venir :

Chlamydie aviaire	<input type="checkbox"/> Confirmé	<input type="checkbox"/> Soupçonné
Grippe aviaire	<input type="checkbox"/> Confirmé	<input type="checkbox"/> Soupçonné
Nouveau virus de la grippe (mammifères)	<input type="checkbox"/> Confirmé	<input type="checkbox"/> Soupçonné
Infection à <i>Echinococcus multilocularis</i>	<input type="checkbox"/> Confirmé	<input type="checkbox"/> Soupçonné

Afin que les exigences en matière de santé publique soient respectées, les renseignements personnels recueillis sur ce formulaire le sont en vertu de l'autorité conférée par l'une ou plusieurs des lois (modifiées) qui suivent et les règlements afférents : la Loi sur la protection et la promotion de la santé, L.R.O. 1990 ; la Loi favorisant un Ontario sans fumée, L.O. 2017 ; la Loi de 2013 sur la prévention du cancer de la peau, L.O. 2013 ; la Loi de 2015 pour des choix santé dans les menus, L.O. 2015 ; la Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable, L.O. 2002 ; la Loi de 1992 sur le code du bâtiment, L.O. 1992 ; la Loi de 2002 sur les services funéraires et les services d'enterrement et de crémation, L.O. 2002 ; la Loi sur la protection de l'environnement, L.R.O. 1990 ; et la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées, L.O. 1991. Cette collection de renseignements respecte les dispositions de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée, L.R.O. 1990, et celles de la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé, L.O. 2004. Les questions sur cette collecte doivent être adressées au gestionnaire de programme, Santé publique Sudbury et districts, 1300, rue Paris, Sudbury ON P3E 3A3, 705.522.9200, poste 398.